

# **SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 11 FEVRIER 2020**

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - - MEY Karine - DESSEIGNE Alain - MATHON Christophe - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond –**

Excusé(s) : **VAURAZ Christophe - PELLETIER Franck - LALLEMENT Annette**

Absent (s) : **CHEVALIER Jean-Pierre -**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

### **AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE :**

Présentation du plan climat air énergie territorial pour les années 2018-2024.

Présentation synthétiques du budget principal et des budgets annexes 2020.

Présentation des taux d'imposition applicables en 2020 : CFE 22,16 % - FB 1,00 % - FNB 4,61 %

Fixation de la taxe d'ordures ménagères TOM 5,97 %

Crématorium : Le problème du stationnement a été soulevé une nouvelle fois. Il serait souhaitable de procéder à la création d'un nouveau parking.

### **TOITURE EGLISE St MARTIN de SALLES :**

Lors de la visite de Mme DASTARAC (ABF) et de Mr GRANDCLER (DRAC), il a été constaté des pierres d'angle du bâtiment en très mauvais état. Compte tenu que les échafaudages sont en place, il est proposé de changer ces pierres. Le coût supplémentaire s'élève à 14 072 € HT (maçonnerie et honoraires d'architecte). Ces travaux étant considérés comme urgents, la DRAC peut nous apporter une aide financière de l'ordre de 40 %.

Le Conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux supplémentaires et accepte la subvention de la DRAC.

Mme le Maire précise que dans l'avenir, l'ensemble des faces extérieures de l'église serait à reprendre. Ce projet nécessite une étude complète.

Lecture du courrier des Amis de Salles qui souhaiteraient connaître la forme d'origine du plafond de l'église.

### **TRAVAUX ALLEES DU CHAPITRE :**

Les pavés sont commandés. Dès réception, les travaux de création d'un caniveau dans l'allée devant la mairie pourront débuter (normalement fin février). Les travaux vers la propriété DELMOTTE seront effectués lorsque ceux de l'église seront terminés (courant avril).

### **SOUTIEN A LA FILIERE VIN et EAUX-DE-VIE de VIN :**

Lecture de la motion de soutien à la filière VIN. Cette motion fait suite à la décision de l'organisation mondiale du commerce d'autoriser les Etats Unis à surtaxer de 25 % les importations de vin. Cette décision est une très mauvaise nouvelle pour le vignoble beaujolais. En tant que village viticole, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, cette motion de soutien.

### **TRAVAUX RESEAU D'EAU « Les Granges » :**

Les travaux sont presque terminés. La remise en eau aura lieu le mercredi 12 février. Très bon travail de l'entreprise ALBERTAZZI. La borne incendie a été changée (1 400 € HT). Le surplus de terre a été déposé sur le terrain vers le cimetière d'Arbuissonnas.

## **TERRAIN PARKING ARBUISSONNAS :**

Afin de stabiliser le terrain près du cimetière d'Arbuissonnas et permettre le stationnement de véhicules, Mme le Maire propose de demander un devis (blocage, st martin, etc...). Les vieilles tuiles de la toiture de l'église de Salles seront déposées sur ce terrain. L'entreprise MILLET sera consultée. Il lui sera également, commandé du gohrr pour boucher les trous des allées du cimetière d'Arbuissonnas.

## **SYNDICAT DES EAUX :**

Lors de la réunion de ce syndicat, il a été précisé que la signature de la convention entre ce syndicat et Mr LEDAIN (Route de la Serve) n'est pas encore signée. Cette convention autorise SUEZ à pénétrer sur la propriété de Mr LEDAIN pour assurer la maintenance du suppresser. Ce suppresser alimentant en eau, les maisons situées au-dessus, au Crêt de CombeArnoux.

Dans l'avenir, la colonne principale, allant du Fond de Salles jusqu'à la maison DESPRAT (804 Route du Viaduc) devra être changée. Cette colonne importante alimente plusieurs communes.

## **BATIMENTS - URBANISME :**

### a) Travaux Habitation :

Mme le Maire rappelle que tous travaux réalisés sur une habitation doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

### b) Maison Tour des Archives :

Lors de la visite des lieux par Mme DASTARAC (ABF) et Mr GRANDCLER (DRAC), il a été dit que cette maison possède un gros potentiel pour l'extension du musée. Cependant, ces personnes demandent une étude archéologique de l'ensemble du site. A suivre avec l'agglo.

### c) Maintenance clocher Eglise :

Dans le cadre du contrat avec la Ste BODET pour la maintenance des cloches des 2 églises, il s'avère que des pièces défectueuses sont à changer. Un devis est demandé.

### d) Fibre :

Une armoire pour la fibre optique doit être posée, sur la place de l'école, vers l'école maternelle.

### e) Extension Réseau Electrique :

En vue d'alimenter une parcelle constructible « Chemin des Aubépinnes », le SYDER procédera à l'extension du réseau en souterrain, d'une longueur de 90m.

### f) Propriété FRAY :

Mme le Maire fait part d'une demande de Mr FRAY quant à la division de sa parcelle « Rue du Breuil » en vue de deux constructions. Les ABF refusent ce partage en spécifiant l'interdiction de modifier ce beau parc.

## **PERSONNEL :**

Suite à demande de Mme DENIZOT, accord du conseil pour réduction (- 2h) du temps de travail (arrêt surveillance et service cantine), à compter du 9 mars 2020. Mme DENIZOT sera remplacée par Mme Mélissa GARCIA (actuellement AVS à l'école).

A compter du 17 février, date de reprise de Mme BACHEVILLIER, l'agence postale sera ouverte normalement (du mardi au samedi, de 8h15 à 11h15).

Délibération pour entériner les jours d'absence exceptionnelle pour évènements familiaux du personnel, selon la grille du CDG 69 (Centre de la gestion publique du Rhône).

## **FINANCES :**

Délibération pour remboursement du pare-brise du véhicule de Mr Pierre PHILIBERT. Pare-brise cassé par un caillou, lors du passage du rotofil par l'adjoint technique.

Le dernier emprunt communal s'est terminé au mois de décembre 2019.

## **CULTURE – ANIMATION – COMMUNICATION :**

### a) Spectacle Ecole RIVOLET :

Comme il avait été décidé lors des précédentes réunions de conseil, l'école de RIVOLET viendra présenter sa création, le samedi 13 juin, au chapitre. Pour le spectacle du soir, qui se déroulera à la salle du Breuil, la commune met à disposition la salle, au tarif « Associations Communales » mais ne prendra pas en charge

le coût du spectacle (800 €). Mme le Maire a évoqué ce sujet avec le maire de RIVOLET et Mme BERTHOUX, chargée de la culture à l'agglo.

b) Rosé nuit d'été :

Mr GUILLARME n'a pu se rendre à la réunion, du 6 février 2020 et est dans l'attente du compte-rendu de l'office de tourisme. A discuter lors de la prochaine réunion de conseil.

c) Application PANNEAU-POCKET :

Délibération pour valider l'adhésion de la commune à cette application pour une meilleure communication auprès des habitants, grâce à leur téléphone portable.

d) Totem GEOPARK :

Celui-ci sera installé au pré du Breuil, vers les panneaux signalétiques, près des marronniers. Une déclaration préalable doit être déposée. Les autres lieux proposés par GEOPARK ont été refusés par les ABF.

**CENTRE DE LOISIRS** :

Ce centre accueille de plus en plus d'enfants. Il fonctionne très bien. Notre participation annuelle sera revue à la hausse et ce suite au retrait des communes de LE PERREON et VAUX EN BEAUJOLAIS, du contrat signé avec la CAF. La participation sera donnée au prochain conseil.

**CIVISME** :

Mme le Maire fait part d'un mail d'un habitant du bourg de SALLES, exprimant son mécontentement par rapport aux déjections de chiens laissées dans sa rue. Un courrier sera mis dans les boîtes aux lettres des habitants de cette rue, leur rappelant qu'ils sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Nous comptons sur le civisme de chacun !!

**DIVERS** :

Curage des fossés : Réalisé par l'entreprise VERGNAIS du 7 au 13 février. Travaux pris en charge par l'agglo.

Enquête Insee : Une enquête sur l'emploi, le chômage est actuellement réalisée sur la commune par des agents de l'INSEE.

La Benoitte : Une tentative de vol a eu lieu dans la nuit du 13 au 14 janvier. Les frais de détérioration ont été pris en charge par l'assurance de l'exploitant. D'autres établissements des communes voisines ont également été cambriolés.

Assurance : Souscription d'un contrat d'assurance pour la remorque et le matériel d'arrosage, pour un coût de 176,28 € TTC/an.

Pôle emploi : Au 15 janvier, on recensait sur la commune 30 personnes inscrites à pôle emploi.

Les Amis de St Laurent : Remerciements pour l'aide financière apportée aux travaux de l'église St Laurent d'Arbuissonnas.

Journée « Victimes du terrorisme » : Le 11 mars sera désormais une journée nationale pour les victimes du terrorisme.

**PROCHAINES REUNIONS : Mardi 10 mars 2020 (19h)**